



Surelevation de terrain et vues directes

Par **stiq**, le **04/03/2009** à **17:25**

Bonjour, mon voisin a fait un remblais sur son terrain contre le mur separant nos terrains et ce mur m'appartient sans mon autorisation, sans autorisation il a fait un bar avec volets mécaniques, hauts parleurs pour la musique c'est invivable, ce bar avec trois comptoirs en bois et une toiture en tuiles repose sur des cales et le tout sur une estrade de 20 cm en plus du remblais sous cette construction il cache la pompe de sa piscine avec un tuyau qui sort coté rue il a percé le mur donnant sur la rue pour evacuer les eaux usées de la piscine, lui et ses invités regardent chez moi impossible de manger sur ma terrasse, de profiter de mon jardin; comment faire? merci de m'aider.